

PROCÈS-VERBAL

Séance de conseil municipal du 28 mai 2026 à 18 h 30

Maire : Julie Girard

Membres du conseil municipal présents :

Julie GIRARD – Nicolas BODIN – Géraldine LEROY – Lorianne REPPÉL – Jean-François NIESS – Audrey CHATELAIN – Dev SUNASSE – Olivier DASTAN – Nicolas MASSON – Virginie SOUGH-CHAMPENOIS – Christine GENIN

Procurations : Stéphanie ROBERT à Julie GIRARD – Emilie RENAUD à Audrey CHATELAIN – Paul SAUVIN à Géraldine LEROY

Secrétaire de séance : Nicolas MASSON

ORDRE DU JOUR

- Élection d'un secrétaire de séance.
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 avril 2026.
- Présentation de l'ONF par Jean RAVEY
- Délibérations
 - Vote des tarifs périscolaire et extrascolaire
 - Vote des subventions 2026

- :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Mme la Maire ouvre la séance.

- Élection d'un secrétaire de séance
Nicolas MASSON est élu secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 avril 2026
Christine GENIN souhaite voter contre le procès-verbal car selon elle aucun de ses commentaires n'a été retranscrit. Madame la Maire rappelle que le procès-verbal a été envoyé 2 fois par email avant le conseil et qu'elle n'a fait aucune remarque.
Le procès-verbal du Conseil Municipal est approuvé à 13 votes pour et 1 vote contre.

Délibérations

2026-05-28-16 : Vote des tarifs périscolaire et extrascolaire

Madame la Maire propose d'augmenter les tarifs périscolaire et extrascolaire. Dans le mandat précédent, il n'y a eu qu'une augmentation conséquente à la fin du mandat. Habituellement les communes augmentent chaque année il est proposé de faire une augmentation plus régulière de 1 ou 2 %.

Virginie SOUGH-CHAMPENOIS demande pourquoi il n'y a pas de tarifs extérieurs. Mme la Maire explique qu'il y avait un tarif extérieur, basé sur le coefficient le plus élevé mais qu'il n'y avait quasiment pas eu de demande d'inscription de familles d'extérieures cette année-là, dû aux tarifs élevés. Les quotas d'enfants n'ont pas été atteints pour permettre l'équilibre budgétaire. En enlevant le tarif extérieur et en ouvrant les places pour les extérieurs au dernier moment, pour donner la priorité aux enfants de Torpes, toutes les places ont été occupées. Cela permet entre autres de maintenir des emplois de personnel qualifié toute l'année.

Mme la Maire s'engage à voir avec la commune de Boussières pour signer une convention car les enfants extérieurs proviennent majoritairement de cette commune.

Virginie SOUGH-CHAMPENOIS demande si l'accueil des extérieurs a eu une influence sur la création des deux nouvelles tranches de coefficient familial l'année dernière. Julie GIRARD explique que ce n'est pas le cas. L'objectif était d'harmoniser les pratiques entre les communes qui travaillent avec les Francas.

Virginie S-C explique que du fait de l'ajout des nouvelles tranches des familles sont parties ailleurs. Julie G. rappelle que les tarifs des Francas sont les mêmes sur toutes les communes où ils interviennent.

Elle présente ensuite les nouveaux tarifs augmentés de 2%

1.02	2%
Colonne1	BUDGET 2026
Participations des familles	88 572 €
Participation communale	90 811 €
Participation CAF PSO	18 142 €
Participation CAF Bonus CTG	16 514 €
Participation CAF ATL	1 523 €
	215 562

TARIFS ACTUELS	
Accueil Matin	
Q.F.0-800	1.64 €
Q.F.801-1100	2.55 €
Q.F.1101-1300	2.78 €
Q.F.1301-1500	3.01 €
Q.F.1501-1800	3.23 €
Q.F.1801-2100	3.56 €
Q.F.2101-99999	3.89 €
Accueil Soir	
Q.F.0-800	1.64 €
Q.F.801-1100	2.55 €
Q.F.1101-1300	2.78 €
Q.F.1301-1500	3.01 €
Q.F.1501-1800	3.23 €
Q.F.1801-2100	3.56 €
Q.F.2101-99999	3.89 €
Restau scolaire	
Q.F.0-800	5.49 €
Q.F.801-1100	6.68 €
Q.F.1101-1300	7.02 €
Q.F.1301-1500	7.14 €
Q.F.1501-1800	7.25 €
Q.F.1801-2100	7.47 €
Q.F.2101-99999	7.69 €

TARIFS +2%	
Accueil Matin	
Q.F.0-800	1.67 €
Q.F.801-1100	2.60 €
Q.F.1101-1300	2.84 €
Q.F.1301-1500	3.07 €
Q.F.1501-1800	3.29 €
Q.F.1801-2100	3.63 €
Q.F.2101-99999	3.97 €
Accueil Soir	
Q.F.0-800	1.67 €
Q.F.801-1100	2.60 €
Q.F.1101-1300	2.84 €
Q.F.1301-1500	3.07 €
Q.F.1501-1800	3.29 €
Q.F.1801-2100	3.63 €
Q.F.2101-99999	3.97 €
Restau scolaire	
Q.F.0-800	5.60 €
Q.F.801-1100	6.81 €
Q.F.1101-1300	7.16 €
Q.F.1301-1500	7.28 €
Q.F.1501-1800	7.40 €
Q.F.1801-2100	7.62 €
Q.F.2101-99999	7.84 €

MERCREDIS ET VACANCES**1.01****1.02**

vacances et mercredis actuelles						
	Journée Avec repas	Journée Sans repas	Demi journée repas	Demi journée sans repas	Accueil 1/2h matin	Accueil 1h soir
Q.F.0-800	9.27 €	5.67 €	6.69 €	2.58 €	0.82 €	1.64 €
Q.F.801-1100	13.90 €	10.31 €	9.27 €	4.64 €	1.27 €	2.55 €
Q.F.1101-1300	14.93 €	11.34 €	10.30 €	5.15 €	1.39 €	2.78 €

Q.F.1301-1500	15.96 €	12.37 €	11.33 €	5.67 €	1.50 €	3.01 €
Q.F.1501-1800	16.99 €	13.40 €	12.36 €	6.18 €	1.61 €	3.23 €
Q.F.1801-2100	18.54 €	14.94 €	13.39 €	6.95 €	1.78 €	3.56 €
Q.F.2101-99999	20.08 €	16.49 €	14.42 €	7.73 €	1.94 €	3.89 €
vacances et mercredis + 2%						
	Journée Avec repas	Journée Sans repas	Demi journée repas	Demi journée sans repas	Accueil 1/2h matin	Accueil 1h soir
Q.F.0-800	9.46 €	5.78 €	6.82 €	2.63 €	0.84 €	1.67 €
Q.F.801-1100	14.18 €	10.52 €	9.46 €	4.73 €	1.30 €	2.60 €
Q.F.1101-1300	15.23 €	11.57 €	10.51 €	5.25 €	1.42 €	2.84 €
Q.F.1301-1500	16.28 €	12.62 €	11.56 €	5.78 €	1.53 €	3.07 €
Q.F.1501-1800	17.33 €	13.67 €	12.61 €	6.30 €	1.64 €	3.29 €
Q.F.1801-2100	18.91 €	15.24 €	13.66 €	7.09 €	1.82 €	3.63 €
Q.F.2101-99999	20.48 €	16.82 €	14.71 €	7.88 €	1.98 €	3.97 €

Le conseil municipal vote pour l'augmentation de 2% des tarifs périscolaire et extrascolaire à 2 abstentions et 12 votes pour.

2026-05-28-17 : Vote des subventions 2026

Madame la Maire rappelle le montant de l'enveloppe budgétaire inscrite au BP 2026, soit 2 000 €.

La commune de Torpes a décidé il y a quelques années de ne pas donner de subventions pour les associations locales qui occupent la salle polyvalente, du fait de la gratuité et de la réfection de celle-ci.

Elle présente le tableau de répartition des subventions suivant à partir des demandes reçues :

Dénomination Association	Versement effectué en 2025	Versement proposé en 2026
Entraide Val Saint-Vitois	700 €	800 €
AMF Téléthon	100 €	0 €
Secours populaire	100 €	0 €
Coopérative scolaire	750 €	750 €
Donneurs de sang (Boussières et environs)	100€	Pas de demande cette année
L'arche de Ploum	100 €	150 €
OncoDoubs	100 €	Pas de demande cette année

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISENT la maire à procéder aux versements des subventions selon la répartition ci-dessus.

Informations et questions diverses :

Porte-ouverte du SIVOM pour les élus → le 19 juin entre 17h et 20h

Jean-Marc JACQUES : information sur les bornes électrique. Il peut venir faire une réunion d'information pour les élus.

Arrêté pris pour couper la rue pendant les apéros du mois du juin pour la sécurité des enfants.

La commune va commander via le Sivom deux pancartes pour bloquer 2 places pour La Rocca (2 places leurs ont été attribuées dans un permis de construire)

Tour de table :

Triathlon : pas de communication dans l'EchoTorpes car il y a une communication spécifique par les organisateurs.

Virginie SOUGH-CHAMPENOIS : demande d'un voisin pour l'élagage de la haie le long de la voie ferrée → les agents du SIVOM ne peuvent pas nettoyer le long de la voie ferrée, et cela ramène des rats selon lui. Nicolas BODIN essaie de trouver le bon interlocuteur auprès de la SNCF pour le nettoyage.

Nicolas BODIN : tour de la commune avec référent SIVOM pour voir les différents points d'attention.

Olivier DASTAN : demande les différents tarifs que l'ONF propose à la commune.

Dev SUNASSEE : souhaite que les débats lors des prochains conseils aient lieu dans le respect.

Séance levée à 20h28

La maire, Julie GIRARD

Le secrétaire,